

Monsieur le Ministre,  
Mesdames et Messieurs les parlementaires,  
Monsieur Frédéric JORAM, tout fraîchement renouvelé en tant que conseiller Outre-Mer de Matignon, Monsieur Olivier JACOB, Directeur Général des Outre-Mer, Monsieur le Général Lionel Lavergne, Commandant du CGOM, Monsieur le Colonel Julien MAUREL du RSMA, Monsieur Christian NUSSBAUM, chef du pôle Outre-Mer de la DGPN.

Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,

C'est avec un grand plaisir que l'ACCD'OM vous accueille ce matin pour un moment d'échange convivial autour d'un petit-déjeuner. Vous connaissez tous notre association car nous travaillons en partenariat au profit des Outre-Mer. Notre association, par sa présence permanente à Paris, rapproche de vous les élus locaux ultramarins pour exprimer leurs craintes, leurs attentes, leur satisfaction comme leur insatisfaction.

Quelques membres du bureau se sont déplacés pour l'occasion et j'ai donc avec moi Madame Sophie CHARLES, Maire de Saint-Laurent du Maroni en Guyane et Vice-Présidente. Également Monsieur Maurice BONTE, Maire de l'Ajoupa Bouillon en Martinique et Vice-Président. Notre Trésorier, Monsieur Laïthidine BEN SAÏD, Maire de MTSAMBORO à Mayotte. D'autres pour des raisons personnelles n'ont pu faire le déplacement et nous avons tenu hier une réunion de notre bureau,

partiellement en visioconférence. Et puis l'équipe ACCD'OM avec notre Délégué Général, M. Lilian MALET, présent depuis la création de l'association. Laetitia MALET, qui nous a rejoint depuis 1an et demi et qui est votre contact privilégié à Paris. Plus récemment, Evy LEGROS, d'origine guadeloupéenne, qui est venu renforcer l'équipe. Je voudrais profiter de l'occasion pour les remercier du travail qu'ils accomplissent au bénéfice de nos Outre-Mer.

Je rappellerai tout de même, en préambule, que nous fêterons notre 33<sup>e</sup> anniversaire cette année. Il est un vocable dans toutes les bouches aujourd'hui qui semble tellement naturel, LES OUTRE-MER. Est-il nécessaire de rappeler qu'il y a quelques dizaines d'année, ce concept n'existait pas, chez les ultramarins eux-mêmes, chacun travaillant de son côté avec l'identité de son territoire. Notre association a beaucoup œuvré pour faire de l'identité ultramarine une réalité dans un esprit de solidarité. Aujourd'hui, quelle que soit notre origine ultramarine, nous avons des amis et connaissances dans tous les Outre-Mer. L'ACCD'OM est devenue au fil des ans une machine à espoir pour ne pas citer un précédent Ministre.

Nos congrès sont des occasions de débattre des sujets qui nous concernent, entre nous et en présence de nos partenaires. 380 inscrits l'année dernière en Nouvelle-Calédonie et cette organisation n'est possible qu'avec

votre soutien, le soutien de tous nos partenaires, ce dont je vous remercie infiniment.

Le nombre de nos partenaires, avec qui nous travaillons activement, a sensiblement augmenté et votre présence nombreuse est bien là pour en témoigner.

Trois chiffres de participation à nos derniers congrès pour comprendre l'intérêt grandissant pour l'ACCD'OM :

2021, 180 congressistes

2022, 320 congressistes

2023, 380 congressistes.

130 adhérents à ce jour, dont 11 nouveaux adhérents en 2023 ; et plusieurs adhésions concrétisées ou annoncées pour 2024. Notre vœu pour 2024 c'est de rassembler encore plus de communes et de collectivités.

Nous avons mis en place des commissions qui fonctionnent en visioconférence dans plusieurs domaines. Elles se composent d'élus de tous les territoires et, pour tenir compte du décalage horaire, nous avons mis en place une commission spécifique Pacifique.

Mais pour faire passer efficacement nos messages, il faut être présent dans les instances où l'on décide pour nous. Or, il y a encore de trop nombreuses instances où les Outre-Mer ne sont pas représentés en tant que tels. Pour ne pas les citer toutes il y a l'ANCT, il y a l'ANRU, il y a l'ANAH, ou encore l'ANSP et l'ANS...

De même, il y a de nombreuses réunions où l'on parle des Outre-Mer auxquelles notre association n'est pas

conviée, ce malgré des demandes clairement exprimées. Notre représentativité n'est pas reconnue à sa juste valeur. Notre vœu pour 2024 sera celui d'une réparation de ces oublis. Le réflexe Outre-Mer doit aussi s'appliquer là.

Qui mieux qu'un ultramarin pour représenter nos territoires ?

Nous avons lancé une étude en 2021 sur la résilience du tourisme en Outre-Mer, avec notamment le soutien de la Banque des Territoires, ce dont je les remercie une fois de plus. Étude dont les résultats ont été unanimement reconnus. Nous avons alors décidé de compléter cette étude, pour donner suite aux attentes exprimées, par la définition d'une marque ombrelle au profit de nos Outre-Mer. L'étude a abouti mais nous avons le sentiment d'un gâchis puisqu'après la remise du bébé, comme on dit, à la DGOM et à Atout France, nous n'avons aucune nouvelle alors même que nous n'avons exprimé aucune restriction à son utilisation. Nous pensions naïvement qu'il serait évoqué lors du dernier CSTOM. Nous espérons qu'au cours de cette année 2024, notre travail sur ce sujet soit reconnu et mis en œuvre.

Puisque nous parlons image de nos territoires, nous allons initier une campagne sur le thème « C'est nous » à partir des productions spécifiques de chaque territoire. Cela permettra de démontrer la richesse et l'apport des Outre-Mer à La France. Nous le ferons très probablement en partenariat avec Outremer 360 et sur

tous les réseaux sociaux. Notre vœu est de faire reconnaître à tous les niveaux l'apport des Outre-Mer à l'ensemble national.

Autre sujet de réflexion récurrent, la continuité territoriale pour les élus. Malgré les avancées technologiques, les élus ultramarins sont largement discriminés par rapport à leurs homologues de l'hexagone. Notre vœu est que nous puissions en débattre, sans préjuger des propositions qui seront faites, et donc qu'un atelier s'ouvre sur ce sujet.

Le colloque santé est programmé tous les deux ans et le prochain se tiendra donc en 2025. Cette année, nous aurons un colloque sur l'insertion et la jeunesse, un colloque sur la transition écologique, tous les deux à Paris, et un séminaire sur l'illectronisme en Guyane avec le soutien du CNFPT. Nous allons également relancer le concours biodiversité que nous avons réalisé en 2011 à destination des élèves ultramarins de nos communes adhérentes.

De nombreux webinaires sont programmés avec nos partenaires tout au long de l'année et chacun d'entre vous sera pris en compte, notamment lors du prochain congrès qui se tiendra en Guadeloupe au mois de novembre.

Depuis plusieurs années maintenant nous entretenons d'excellents rapports avec le Ministère des Outre-Mer et nous souhaitons que cela perdure.

J'ai souhaité garder pour la fin la question de l'Octroi de Mer, sujet ô combien important.

A l'initiative de notre association, nous avons mis en place une commission ad hoc en partenariat avec l'AMF. Cette commission est coprésidée par l'ACCD'OM et l'AMF et nous souhaitons y associer tous les acteurs concernés. L'AMF a demandé au Président de l'Association départementale des Maires de La Réunion, Monsieur Serge HOAREAU, de la représenter et j'ai demandé à Madame Sophie CHARLES, Vice-Présidente de l'ACCD'OM et Maire de Saint-Laurent du Maroni de nous représenter. Nous souhaitons mener une étude avec des spécialistes pour aboutir à des propositions concrètes au gouvernement. D'ores et déjà les deux délégations Outre-Mer de l'Assemblée Nationale et du Sénat seront présentes. Nous souhaitons que la FEDOM, représentante du monde économique ultramarin, y participe également. Nous avons sollicité toutes les collectivités territoriales et régionales dans le même sens. Notre vœu est d'aboutir à des propositions communes.

Compte-tenu de la complexité du système et des recherches à effectuer pour tout comprendre du mécanisme réel d'action sur la vie chère, nous estimons que le calendrier imposé par l'État doit être revu.

J'espère que les services de l'État mettront à notre disposition les données nécessaires pour mener à bien cette étude.

Les membres du bureau présents aujourd'hui ainsi que mes collaborateurs sont à votre disposition pour échanger sur les différents points que j'ai évoqués.

Je vous souhaite à tous une excellente année 2024.

Vive nos partenariats !

Vive les Outre-Mer !

Vive l'ACCD'OM !